

VLB

1

N°5 Avril 2021

MAGAZINE DU SYNDICAT MIXTE
D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOT
ET DES BASTIDES EN LOT-ET-GARONNE

SPÉCIAL INONDATIONS

Vallée du Lot
Crues de février, le
temps de l'action.

L'ENTRETIEN

Bernard Brizard
Le local, premier maillon
de la prévention.

ÇA BOUGE !

**Vallée du Lot
et Bastides**
Les Géorgiques, l'art et la
science au service du lien.

Accord de Relance Nouvelle Aquitaine 2021-2022

Favoriser la résilience des territoires et engager la transition vers le prochain Contrat de Plan 2021-2027

Tel est en substance l'enjeu de l'accord de Relance Nouvelle Aquitaine 2021-2022 signé en décembre 2020 et présenté fin janvier 2021. Cet accord prévoit un engagement financier sans précédent de 2,8 milliards d'euros mobilisés aux côtés des acteurs économiques et territoriaux et autour de cinq grandes thématiques.

1 - La pérennisation et la modernisation des infrastructures de transport et de mobilité.

En Lot-et-Garonne, sera notamment concernée la poursuite de l'aménagement de la RN21 entre Périgueux et Agen.

2 - L'accroissement des moyens de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Des projets importants en Vallée du Lot relèvent de cet axe : le campus numérique du villeneuvois, l'institut de formation des professionnels de santé, le pôle multimédia de l'îlot Audevard à Sainte-Livrade.

3 - L'accompagnement de la transition écologique et énergétique.

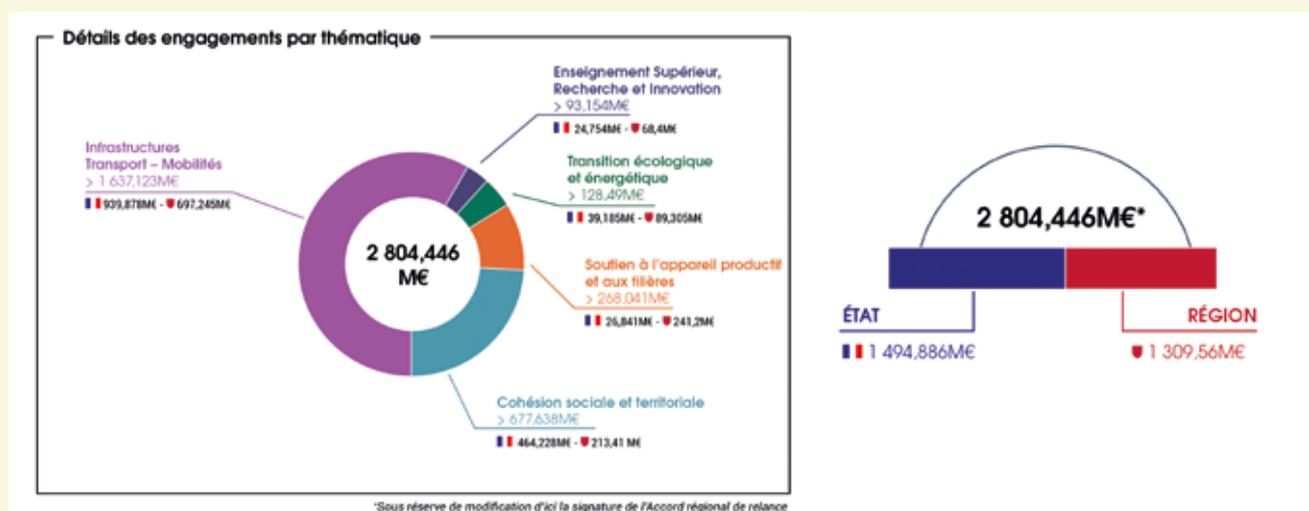
Parmi les sujets concernés figurent le soutien à la transition agroécologique, aux projets alimentaires territoriaux, aux opérations de restauration de la continuité écologique des cours d'eau, les initiatives en faveur de l'économie circulaire et de la réduction des déchets, le développement des énergies renouvelables dans les territoires et la mobilité propre.

4 - Le soutien à l'appareil productif et aux filières.

Le projet de rénovation et de réaménagement de la base omnisport du Temple-sur-Lot pourrait ainsi bénéficier d'un bouclage de ses investissements et équipements dans le cadre du plan de soutien au tourisme. Des dispositifs sont aussi prévus pour soutenir les PME et entreprises industrielles innovantes.

5 - Les initiatives ou dispositifs confortant l'équité et la cohésion sociale et territoriale.

Cette thématique déclinera à l'échelon des territoires le plan #1jeune1solution pour l'emploi des jeunes. Elle comporte également un soutien renforcé aux « petites centralités » à travers le programme « Centre-bourgs » de la Région.



Sont éligibles au financement dans le cadre de cet accord, les projets dont :

- L'engagement financier est supérieur à 500 000 euros en Lot-et-Garonne
- Le calendrier de mise en œuvre permet une fin de réalisation en 2023
- La dimension structurante concourt au rayonnement du territoire

Plus d'information sur le site et les dispositifs régionaux :

www.nouvelle-aquitaine.fr ou auprès du Pôle Développement Economique du Smavlot 47.



EDITO

Avec les premiers soleils du printemps, nous avons prévu de consacrer ce numéro au thème du tourisme rural. Mais l'actualité des inondations nous a conduit à bousculer notre agenda éditorial. Veuillez nous en excuser.

Le besoin d'améliorer la coordination des actions de prévention, d'alerte et de sauvegarde est un enjeu majeur car il se pourrait bien que l'inondation que nous venons de connaître ne soit qu'un avant-goût de ce qui nous menace au regard des conséquences déjà présentes des transformations climatiques. Nous avons déjà évoqué ce sujet lors d'une conférence et d'un entretien avec Alain Dupuy professeur d'hydrogéologie à l'INP de Bordeaux (VLB N°2).

Plus largement la question de l'eau inquiète et c'est à juste titre. Qu'il s'agisse de sa qualité dans la consommation domestique, de sa rareté dans les périodes estivales où la demande est la plus forte, de la collecte des eaux de pluies pour des usages publics, de la conformité des réseaux d'assainissement, de la lutte contre les pollutions diffuses qui affectent la biodiversité et la qualité des milieux aquatiques et bien sûr de la prévention des inondations... Tous ces enjeux-là finissent par se rejoindre et nous interrogent sur la continuité de l'action publique dans tous les domaines énoncés.

À l'heure où nous sommes sur le point de signer notre contrat de progrès sur le Lot et où toute l'action publique se concentre sur les politiques contractuelles, il est plus que jamais indispensable de travailler à une politique globale de l'eau à l'échelle des territoires. C'est un signal fort que nous devons donner en faveur de la protection de la première de nos ressources vitales.

Christophe Thiebault,
Directeur du SMAVLOT 47

SOMMAIRE

4-5

Crues de février, le temps de l'action

Entretien : la connaissance locale, premier maillon de la prévention

6-7

8

Ça bouge: Les Géorgiques, se reconnecter à la terre par l'art et la science

Ça bouge : Bienvenue au CADET en Gascogne

9





Crédit photo : SMAVLOT 47

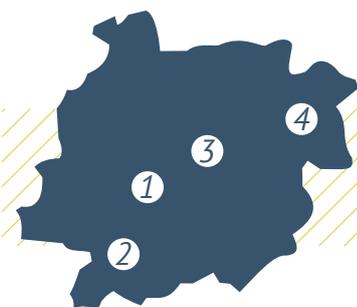
Crues de février, le temps de l'action

Recul des berges ou effondrements, chutes d'arbres, glissements de terrain, la crue de février 2021 impose des réparations urgentes pour restaurer la stabilité des berges du Lot mise à mal par les crues successives.

Les inondations qui ont touché le Lot-et-Garonne après le passage de la tempête Justine dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février resteront dans les mémoires. De Marmande à Port-Sainte-Marie, la Garonne est sortie de son lit pendant cinq jours pour atteindre des niveaux d'eau qui n'avaient pas été vus en 40 ans, depuis la nuit du 15 décembre 1981. Une montée des eaux qui a aussi touché la confluence, d'Aiguillon jusqu'à Fumel en passant par Clairac, Bourran, Castelmoron-sur-Lot, Sainte-Livrade-sur-Lot ou encore Villeneuve-sur-Lot. Les communes riveraines du Lot ont, elles aussi, connu des niveaux d'eau importants : de 6,14 m à Villeneuve-sur-Lot. Du jamais vu également en presque 20 ans sur le Lot et ses affluents. Sur la Garonne comme sur le Lot, l'épisode de crue n'a heureusement fait aucune victime, mais d'importants dégâts.

Castelmoron-sur-Lot sont les communes les plus touchées sur le territoire. Réunis en commission géographique exceptionnelle le 10 mars dernier, les élus rivière du SmaVlot ont pu dresser un premier bilan. Affaisements de chaussée, coulées de boue, effondrement des berges, chutes d'arbres, la première estimation réalisée évalue les dégâts à plus de 3 millions d'euros pour le seul territoire de la Vallée du Lot et des Bastides. À Villeneuve-sur-Lot, les falaises du centre-ville ont été décapées et rongées, relèvent les élus dans leur compte-rendu. Ce recul du pied de la berge pourrait être problématique pour de nombreuses habitations.

Partout sur le territoire, des glissements de terrain importants sont constatés au droit de routes, de ponts, d'habitations ou de terrains agricoles. « La crue de 2021 doit être prise comme un avertissement quant à ce qui pourrait se passer la prochaine fois », alerte Avril Cantin.



1. Aiguillon
2. Clairac
3. Villeneuve-sur-Lot
4. Fumel

La réflexion, souligne encore le compte-rendu, est à mener sur deux axes, celui de la gestion des crues lorsqu'elles surviennent, et de la réparation des dégâts qu'elles causent (restauration des berges, désembâclements...). Et d'en appeler au soutien financier de l'État, propriétaire de la rivière. Car pour l'heure, c'est sur les riverains du domaine public fluvial que repose toute la charge d'entretien et de protection. En parallèle, les élus veulent se donner les moyens d'une gestion de crise plus efficace au moment des crues. Ils réfléchissent à la mise en œuvre des dispositifs d'alerte et de sauvegarde à l'échelle intercommunale, pour mieux mutualiser les moyens. Autre problématique abordée, l'anticipation des lâchers de sécurité opérés par les gestionnaires de barrage sur le Lot. Les élus demandent plus de visibilité sur la gestion des barrages, pour permettre aux propriétaires privés et aux élus d'anticiper leurs impacts sur les biens et les habitants en début de crue.

« Un enjeu fort de mise en cohérence »»

Lors de la Commission extraordinaire du 10 mars, vous avez proposé aux élus un plan d'action global, en quoi consiste-t-il ?

Avril Cantin : Ce que nous rappelle la crue de février dernier, c'est que le Lot peut déborder et que l'on peut mieux faire pour en anticiper les conséquences par une meilleure coordination de toutes les parties prenantes. En matière d'alerte et de sauvegarde des populations par exemple, il faut remettre à plat les dispositifs existants, voir comment mieux coordonner les moyens, par exemple à l'échelle intercommunale. Il y a aussi ces nouveaux dispositifs d'alerte SMS que nous expérimentons sur le Boudouyssou et le Dor. Nous pourrions à terme déployer ces outils à l'échelle de tout le bassin versant. Car il faut garder à l'esprit que les rivières sont toutes dépendantes les unes des autres. La crue de février sur la Garonne a par exemple ralenti l'écoulement des eaux du Lot, elles-mêmes grossies en amont par les précipitations en Lozère ou dans le Cantal.

Quel sera l'objet de l'étude que vous envisagez de conduire sur l'état des berges du Lot ?

A.C : Nous comptons reprendre point par point les éléments de diagnostic de l'étude de stabilité des berges du Lot réalisée il y a dix ans, en 2011. Par comparaison, cela va nous permettre d'identifier les zones où les berges ont le plus souffert. L'objectif, c'est de définir puis d'engager rapidement les programmes de travaux adéquats. S'il y a une leçon à tirer de la crue de février, c'est celle d'une prise de conscience accrue de l'ensemble des élus de la nécessité de mettre en place une véritable politique d'ensemble. L'enjeu majeur, c'est celui de la mise en cohérence. Par exemple, certains riverains ont eu recours à de gros blocs de pierre pour se protéger en théorie de l'érosion. Mais en cas d'inondation, cela a pour effet d'augmenter le risque de glissement de terrain et d'aggraver la destruction des berges, et donc le coût pour la collectivité. Notre sentiment, c'est qu'il est temps de définir un cadre technique global qui engagera sur une base claire aussi bien l'État et les collectivités que les riverains privés.

• Chiffre clé :

3 M€, l'évaluation en première approche du coût des travaux d'urgence à engager sur les berges du Lot



Entretien avec **Bernard Brizard**

« La connaissance locale est maillon de la



L'une des particularités du dispositif de vigilance crue en Lot-et-Garonne est qu'il dépend de la Préfecture de Région d'Occitanie. Quelle en est la raison ?

Bernard Brizard : C'est vrai, ceci s'explique par le fait que nous sommes le dernier département à recevoir les eaux des bassins versants de tous les affluents de la Garonne le Tarn, le Gers, le Lot, jusqu'au Piémont Pyrénéen. À l'échelle du Lot-et-Garonne, il y a donc beaucoup de paramètres à prendre en compte. Et parmi eux les plus petits cours d'eau comme le Chautard, ou la Thèze. Lors de la crue de février, 80 personnes riveraines de ces cours d'eau ont été mises en sécurité dans le secteur de Fumel. En cas de crise, notre rôle de conseiller technique du Préfet s'appuie donc sur une connaissance très fine du terrain. Dans ce domaine, il est important de saluer le rôle clé du Smavlot et de son pôle Rivières. C'est le premier maillon de la chaîne d'information qui nous permet d'anticiper les crues, de prévoir les niveaux et de prendre les mesures nécessaires.



En dehors de la coordination des secours, quelles sont les mesures que vous êtes amenés à prendre ?

B.B: Notre mission première, c'est d'identifier tous les risques à l'échelle du département et d'y faire correspondre des plans d'action ou de prévention. Par exemple, en février dernier, Monsieur le Préfet a demandé à la société d'équarrissage Atemax, située au Passage d'Agen, de se préparer en envoyant stationner ses camions près de l'autoroute. Cela a permis d'éviter que l'inondation prévisible du site n'entraîne pas des perturbations dans la collecte à l'échelle de la région. Plus généralement, tous les sites ou ouvrages considérés « à enjeu » au niveau du département sont suivis de près par nos services. Ce sont les ponts, les routes, les voies ferrées, les centres hospitaliers, les établissements recevant du public de catégorie 4 ou supérieure... La liste des enjeux départementaux résulte des obligations réglementaires de l'État. Dans l'organisation globale de la prévention du risque inondation, ce qui ne relève pas de cette liste est pris en charge au niveau communal ou intercommunal, dans le cadre d'un plan communal de sauvegarde (PCS).



BIOGRAPHIE

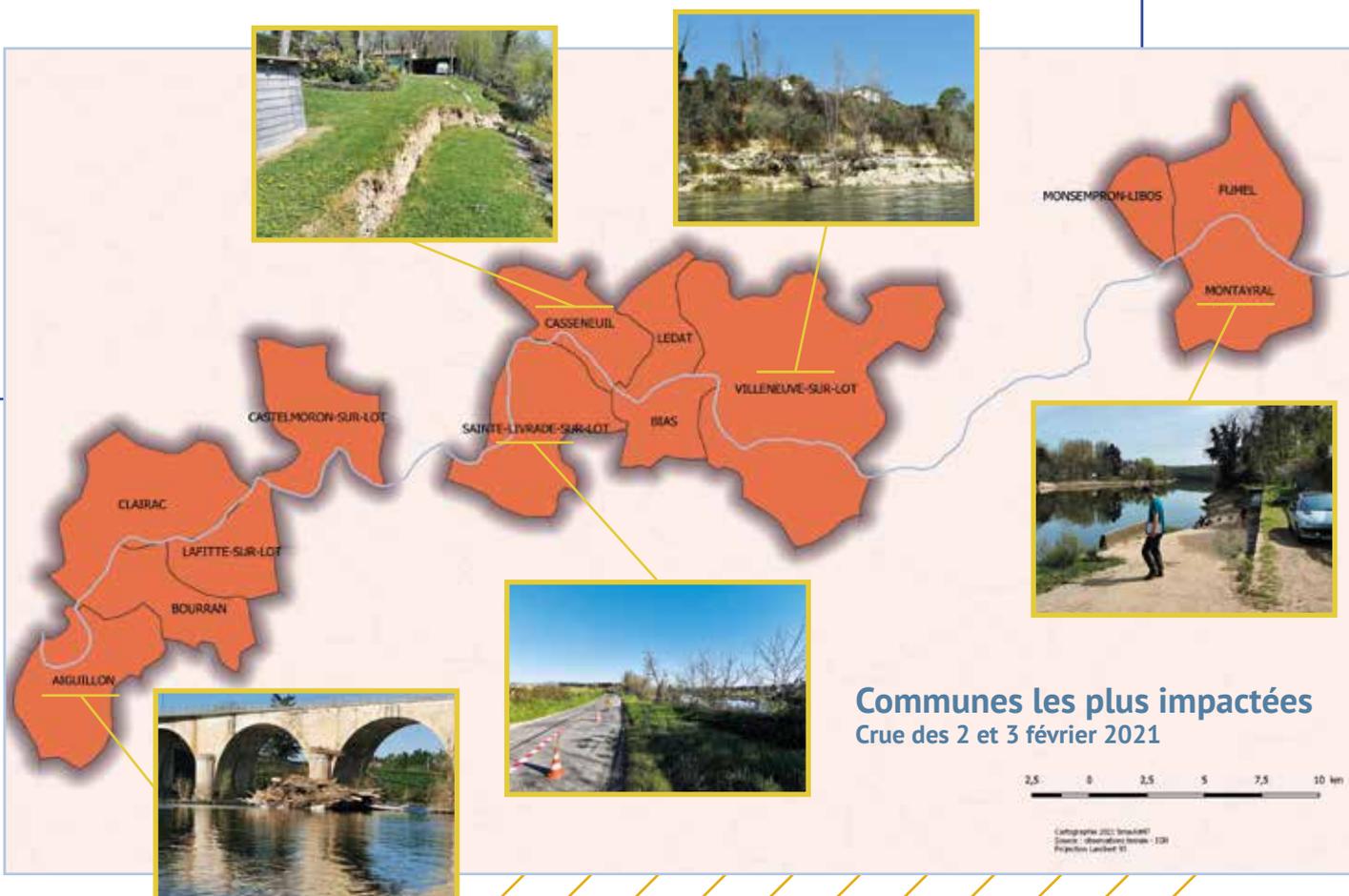
Bernard Brizard est chef de l'Unité Gestion de Crise et référent départemental inondation au sein de la Direction Départementale du Territoire du Lot-et-Garonne.



le premier chaîne de prévention >>>

Quels conseils donnez-vous aux municipalités concernant leur plan de sauvegarde ?

B.B : Pour les élus qui sont confrontés pour la première fois à cette problématique, il est important de bien comprendre la différence entre la sauvegarde et le secours. La sauvegarde, ce sont toutes les mesures qui permettent de mettre préventivement les personnes en sécurité afin d'éviter le traumatisme d'une évacuation d'urgence. À ce sujet, il faut saluer les efforts des élus de toutes les communes concernées, car malgré de fortes montées des eaux, nous n'avons aucune victime à déplorer sur le département. La première clé d'un plan de sauvegarde efficace, c'est sa simplicité. Il s'agit avant tout d'un document opérationnel au plus près de la réalité du terrain : quelle personne âgée appeler, qui va se charger d'aller la chercher, avec quels moyens, et où la mettra-t-on en sécurité... Bien sûr ces informations doivent être constamment actualisées. C'est là que l'accompagnement d'une équipe de spécialistes, comme celle constituée par le Smavlot, joue un rôle essentiel, en aidant l' élu à anticiper tous les enjeux. Mais il reste important que l' élu conçoive lui-même le plan qu'il devra appliquer le moment venu. Un dernier point capital concerne la communication, avec la préfecture, les collectivités voisines et bien sûr les habitants. C'est devenu plus facile aujourd'hui grâce aux réseaux sociaux mais cet outil de gestion de crise reste encore très largement inexploité.





Les Géorgiques, c'est parti !



Les 8 et 9 mars derniers, c'est par un séminaire que s'est lancé le programme de recherche et d'expérimentations Les Géorgiques, qui convoque l'art et la science aux côtés des habitants pour revisiter nos rapports au territoire.



Organisées à Castelmoron-sur-Lot, ces deux journées de réflexion et de partage d'expériences sont venues réaffirmer tout l'intérêt d'approches interdisciplinaires ancrées dans les territoires. De nombreuses initiatives inspirantes ont été présentées. En Dordogne (Agonac), une École d'été où des étudiants expérimentent avec les habitants du village des formes de transmission des savoirs et savoir-faire entre les générations. Dans les Deux Sèvres, c'est aussi l'expérience d'un syndicat mixte, celui de la Vallée du Thouet, qui s'est lancé dans un programme d'acquisition d'œuvres d'art afin de développer des parcours artistiques sur le territoire. Flavie Thomas, coordinatrice et chargée de mission développement touristique pour le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet, était venue partager son retour sur une démarche « atypique, mais passionnante ». Portée par l'association Le Belvédère et le Smavlot 47, le programme Les Géorgiques se donne cinq ans pour explorer à sa manière les évolutions du monde rural. Au cours des deux journées, des artistes, parmi lesquelles Isabelle Lasserre (danseuse) ont ainsi pu échanger avec les enseignants du Lycée Etienne Restat, les techniciens agriculture et environnement du Conseil Départemental, le CDEP..., tous impliqués dans l'aventure.



Très ancré dans le territoire, le programme des Géorgiques se construira également en lien avec la rivière, à travers des projets comme le Poipoidrome flottant.

- **Chiffre clé : 5 ans, la durée de la première période exploratoire**
- **Partenaires :**



Association Le Belvédère

L'ŒIL DE L'EXPERT

Flavie Thomas, coordinatrice et chargée de mission développement touristique pour le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet (département des Deux-Sèvres)

Nous sommes un syndicat de rivière, et dans ce cadre, nous avons développé un parcours artistique. Il me semble qu'il y a des similitudes assez fortes entre nos deux projets, notamment l'aspect multi-partenarial qui est complexe à gérer. C'est formidable, grâce aux Géorgiques, nous avons la sensation d'être moins seuls dans ce type de collaboration.





Un Guide du Routard pour 2022

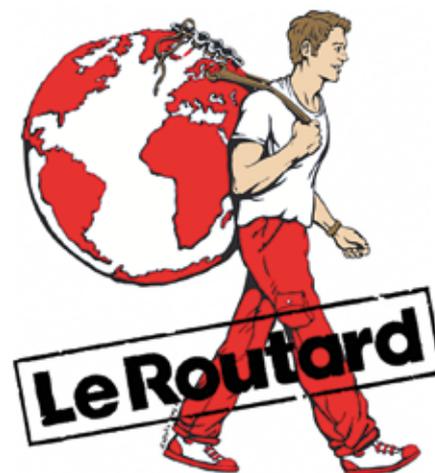
Lauréat de l'appel à candidatures lancé en 2020, le territoire se mobilise pour concevoir le guide à paraître l'année prochaine.

Bastides classées, points de vue à couper le souffle, douceur de la rivière et plus de 160 km de véloroutes, la Vallée du Lot et des Bastides méritait bien son Guide du Routard. Ce sera bientôt chose faite avec le soutien des cinq EPCI du territoire et de leurs offices du tourisme en partenariat avec l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP) et le groupe d'édition Hachette, qui publie le guide. La candidature du Pays de la Vallée du Lot et des Bastides avait été retenue en 2020. Cette année sera consacrée à la conception du guide qui listera également

les restaurants, les hébergements et toutes les initiatives touristiques privées sur le territoire (gastronomie, activités de loisirs...). Le Guide du Routard, Vallée du Lot et Bastides sera lancé officiellement en 2022. D'après l'éditeur Hachette, la parution d'un Guide du Routard se traduit en moyenne par une hausse de 20 à 30% de la fréquentation des restaurants, hôtels et activités du territoire concerné. Le guide comporte des encarts publicitaires à disposition des annonceurs locaux. Pour en savoir plus et connaître les tarifs, contactez le SMAVLOT 47.



- 1. Castelmoron-sur-Lot
- 2. Aiguillon
- 3. Villeneuve sur-Lot
- 4. Monflanquin
- 5. Fumel



- **Chiffre clé : 17 000 euros, la part d'autofinancement estimée du projet par le territoire**
- **Partenaires :**



Bienvenue au CADET en Gascogne



Le Contrat néo-Aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire (CADET) voté par la Région Nouvelle Aquitaine à l'automne 2020 devrait voir le jour en vallée du Lot dans les toutes prochaines semaines avec l'arrivée de son animateur.

D'ici quelques semaines, la Vallée du Lot et les Bastides sera l'un des huit territoires de la région Nouvelle Aquitaine à bénéficier de ce nouveau dispositif de dynamisation de l'emploi. Très attendu, l'animateur aura pour mission de visiter les entreprises du territoire et d'être un relai direct entre celles-ci et les dispositifs d'accompagnement économique à l'échelle régionale. Ce dispositif est une composante importante du Contrat

de dynamisation et de cohésion territoriale porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot et des Bastides. Dans les territoires où il est déjà déployé, les résultats sont probants puisque ce sont 30 à 40 % de dossiers supplémentaires qui remontent en Région. La première phase de cette intégration consistera en la mise en œuvre d'une feuille de route avec l'ensemble des EPCI de la Vallée du Lot et des Bastides.

- **Chiffre clé : 184 emplois créés ou pérennisés en 2019**
- **Partenaires :**



Credit photo : SMAVLOT 47

Marathon de projets les 4 et 5 juin

Avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Banque des Territoires, la commune de Cancon a été sélectionnée pour accueillir la première saison du programme « Mon Centre-bourg a un incroyable commerce », un marathon créatif sur 36 h visant à développer ou faire revivre une activité sur le territoire de la Vallée du Lot et des Bastides. Présenté aux élus en mars dernier, le programme mobilise des experts locaux de l'accompagnement d'entreprises, des commerçants ou experts comptables autour de huit à douze équipes de porteurs de projets. Celles-ci auront 36 h pour faire murir leur projet avant de le présenter devant un jury et de décrocher l'un des trois prix proposés.

Porteur de projet ? Expert intéressé par la démarche ? Ouverture des inscriptions le 4 mai prochain. Plus d'informations sur le site incroyablecentrebourg.fr ou auprès du Pôle Développement Economique du SMAVLOT.

AMI Besoins alimentaires de demain

BPI France lance en direction des entrepreneurs de l'agro-alimentaire un appel à manifestation d'intérêt sur les besoins alimentaires de demain et la manière d'y répondre. L'objectif est d'identifier les projets à aider en priorité pour accélérer la mutation du secteur autour de trois thématiques, des aliments plus sains et durables, de nouveaux outils pour répondre aux besoins des consommateurs, les besoins de formation et d'emploi. Les projets éligibles ne devront pas avoir été engagés, présenter un budget supérieur à 600 000 euros et être portés par plusieurs entreprises en consortium, un organisme de formation ou de branche ou une collectivité territoriale. Les dossiers sont à déposer avant le 28 mai 2021 à 12 heures sous forme électronique via l'extranet de Bpifrance.

Plus d'information : bpifrance.fr ou strategies-acceleration@bpifrance.fr

Latour-Marliac, festival à l'étude

Jardins d'eau et tables gourmandes, c'est l'idée originale de festival portée par Thierry Huau, propriétaire, depuis 2017, de la Maison Bory Latour-Marliac. Sous l'impulsion du paysagiste, le berceau des nénuphars de couleur qui ont inspiré Claude Monet ambitionne de devenir une station rurale en lien avec le Jardin des nénuphars de Robert Sheldon et le renouveau de la Base nautique du Temple-sur-Lot. La Région vient de décider un coup de pouce au projet en finançant une partie de l'étude de faisabilité d'un festival des jardins d'eau et des tables gourmandes. Les résultats de l'étude, confiée au cabinet In Extenso, seront présentés officiellement aux partenaires publics dès que les conditions sanitaires le permettront.

En savoir plus : www.nympheas.info/le-festival



AGENDA

● Parcours artistiques de mise en récit de la rivière dans les Deux-Sèvres, juin-juillet 2021

Dans le cadre du programme de recherche les Géorgiques, le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet dans les Deux-Sèvres organisera en juin-juillet prochain la visite d'une délégation d'élus de la Vallée du Lot et des Bastides. Au programme, la découverte sur une journée des parcours artistiques autour de la rivière et des manières de mettre en relation culture et environnement.



● Big Jump 2021, rendez-vous le 11 juillet

Virtual ou présentiel selon les conditions sanitaires, le Big Jump 2021 aura bien lieu comme prévu dimanche 11 juillet prochain à 15 h en Vallée du Lot. Les détails de l'animation autour de la rivière comme lieu de baignade restent à définir.

Pour plus d'information, consultez régulièrement le site du Smavlot.

● Mieux comprendre les programmes européens 2021-2027

D'avril à juillet, le réseau européen de soutien aux entreprises et à l'innovation et plus d'une vingtaine d'organismes néo-aquitains organisent une série d'ateliers virtuels pour mieux comprendre les programmes européens 2021-2027 dans des domaines aussi différents que l'innovation, la transition numérique, les transitions vertes ou les coopérations interrégionales.

Programme complet et inscriptions sur le site entreprises.nouvelle-aquitaine.fr



Agir avant la prochaine crue

Avant de tirer les leçons de la crue du Lot et de ses affluents en février dernier, je voulais saluer le rôle majeur qu'ont joué les techniciens rivière du Smavlot dès le début de cette crise et jusqu'à présent. Leur mobilisation et leur implication nous ont permis d'effectuer très rapidement une première évaluation et de prendre en urgence les décisions nécessaires. C'est ainsi que sur Clairac ou Villeneuve-sur-Lot, des travaux d'urgence sont déjà engagés grâce à la réaffectation des crédits d'entretien. Mais s'il y a une leçon à tirer de cette situation, c'est bien la nécessité de passer à l'action sans plus attendre, c'est-à-dire sans attendre la prochaine crue.

Réunis en session extraordinaire le 10 mars dernier, les élus de la Commission Lot ont exprimé d'une même voix leur volonté d'agir ensemble dans l'objectif d'apporter des réponses globales à l'échelle du bassin versant. Le Smavlot peut et entend jouer un rôle essentiel de catalyseur à travers des propositions concrètes. Parmi elles, l'étude sur les 160 km de rives du Lot afin d'avoir une vision d'ensemble des risques, des travaux à engager et des priorités à fixer. Mais les élus ont aussi rappelé la nécessité d'un soutien plus important de l'État, pour que ces travaux puissent être financés dans la durée.

Sur le sujet des alertes également, le besoin d'une coordination renforcée se fait sentir. Le 20 avril prochain, une réunion est prévue en Préfecture avec les gestionnaires de barrages hydroélectriques sur le territoire afin d'améliorer la prévisibilité des lâchers de sécurité en début de crue. Les élus ont aussi sensibilisé les services de l'État sur la lisibilité du système d'alerte par code couleur. Il pourrait être complété par des informations plus opérationnelles qui permettent de savoir quand agir et quel est exactement le degré d'urgence.

En conclusion, les crues comme celle de février dernier nous rappellent que la rivière peut déborder et impacter nos vies. Mais elles soulignent aussi combien la rivière a besoin de notre mobilisation pour rester, en toute sécurité, un atout majeur pour notre territoire.

Lionel Paillas
Président de la Commission Géographique Lot

PROCHAIN NUMÉRO EN JUILLET 2021



Elles/Ils l'ont fait :

Jardins d'eau, gîtes insolites, le renouveau du tourisme rural.

Ça bouge :

Mon Centre-Bourg A un Incroyable Commerce.

L'entretien :

Côme de Framond, les défis du tourisme en ruralité.

VLB 47 – Vallée du Lot et Bastides 47 est une publication trimestrielle gratuite éditée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT 47). Son siège social est situé rue Gabriel Charretier à Castelmoron-sur-Lot (47260).

Directeur de la Publication : Bernard Barral, Directeur délégué : Christophe Thiébault. Rédacteur en chef : Paul Philipon-Dollet.

Assistante d'édition : Christine Messerli. Réalisation : Art-Média.

Ont collaboré à la conception et à la rédaction du numéro : Sylvain Chaumeron, Avril Cantin, Charlotte Rousseau, Philippe Delmas, Damien Crabanat, Pierre Fougeyrollas. Artiste invitée : Céline Domengie.

Imprimé en France par Imprimerie Graphique Sud (IGS) à Boé (47550). Dépôt légal Septembre 2020 – ISSN en cours.



La forêt de Montagnac
près du lieu dit «Ferrier - 47150 Montagnac
Photographie de Céline Domengie

À l'intérieur, 
tirage spécial
offert par